

FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - UniL												
Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023												
Général - sans mention												
Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur			
		22	23	23	24							
					A	P	A	P				
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS												
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue					O	4	39	ESC	
Compliance	L. D'Errico							O	3	28	HEC	
Cybercriminalité et cyerpouvoir	S. Ghernaouti							E	6	56	HEC	
Droit des télécommunications	S. Bondallaz							O	3	28	Droit	
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli						O	4	38	Droit	
Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
Informatique et réseaux	F. Breitingner							E	3	28	ESC	
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty							O	1	12	Droit	
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa							E	6	56	HEC	
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois						E	5	45	Droit	
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel							E	3	28	Droit	
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle							O	6	56	ESC	
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
Protection des données	S. Métille							E	6	56	Droit	
Trace numérique et investigations	T. Souvignet							O	3	28	ESC	
Visualisation de données	I. Pante							V	3	28	Lettres	
Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient : • une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et, • une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module												
					22	23	23	24				
					A	P	A	P				
Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS												
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux						O	8	112	ESC	
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer					E	6	56	ESC	
Analyse économique du droit	L. Bieri							O	6	56	Droit	
Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën	M. Vlachos						E	6	56	HEC	
Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos							O	3	28	HEC	
Audit externe	P. Delaloye							E	6	56	HEC	
Big-Scale Analytics	M. Vlachos							V	6	56	HEC	
Biometrics	S. Marcel							E	3	28	ESC	
Blockchain and Crypto Economy	R. Zaremba							E	3	28	HEC	
Criminalité sur internet	S. Caneppele							O	3	28	ESC	
Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaouti							E	6	56	HEC	
Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos							V	6	56	HEC	
Data Science in Business Analytics	T. Tsukanova							Cc	6	56	HEC	
Datation et chronologie	C. Weyermann							E	3	28	ESC	
Digital government transformation	T. Mettler							Dei	3	28	Idheap	
Digital Strategies and Innovation	P. Cloux							E	6	56	HEC	
Digitalization and Taxation	V. Chand							O	3	28	Droit	
Droit aérien	F. Schubert							O	3	28	Droit	
Droit commercial	A. Richa							E	6	56	HEC	
Droit de la concurrence suisse et européen	V. Martenet	D. Canapa						O	6	56	Droit	
Droit de la consommation	AC Fornage							Vmn	6	56	Droit	
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentation A22)	A. Morin							E	6	56	Droit	
Droit du travail	R. Wylér							O	6	56	Droit	
Droit pénal économique/DPA	A. Macaluso	A. Garbarski						E	6	56	Droit	
Economic Growth	T. Rotesi	B. Bonadio						E	6	56	HEC	
° Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso							O	3	28	Droit	
Erreurs judiciaires	N. Dongois							O	3	28	ESC	
IS Architecture and Design	C. Legner							E	6	56	HEC	
Information Security & Privacy	K. Huguenin							E	6	56	HEC	
Innovation Law	V. Junod							O	3	28	HEC	
International Commercial Arbitration	A. Bonomi	E. Lein						O	6	56	Droit	
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni							O	4	37	ESC	
Investigation et veille sur Internet	DO Jaquet-Chiffelle	Q. Rossy						O	8	112	ESC	
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey							E	8	112	ESC	
Finance, droit et digitalisation	P. Favrod-Coune							E	3	28	HEC	
L'enquête judiciaire	JL Gremaud							O	3	28	ESC	
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod							E	3	28	ESC	
Médiation civile et commerciale	C. Lévy							O	6	56	Droit	
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni							E	6	56	HEC	
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier Depeursinge							O	3	28	Droit	
Neurocriminology	K. Treiber							E	2	18	ESC	
Outils de gestion, numérisation de la justice	O. Glassey							V	2	18	Droit	
Policing	O. Ribaux							O	3	28	ESC	
Politique criminelle	M. Jendly	S. Loup						O	3	28	ESC	
Principes généraux de droit privé	D. Piotet	E. Philippin						O	6	56	Droit	
Procédure civile	J. Haldy	Y. Diagne						O	6	56	Droit	
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay							O	6	56	Droit	
° Procédure pénale/DPA	A. Macaluso	A. Garbarski						E	6	56	Droit	
Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
Programming	S. Scheidegger							E	6	56	HEC	
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod							O	6	56	Droit	
Recherche d'information	S. Marchand Maillet							O	6	56	UniGE	
Risk Management	T. Meyer							Cc	3	28	EPFL/ESC	
Risk Management (MCCF)	J. Wagner							E	3	28	HEC	
Séminaire bloc "La Semaine de la Digitalisation"	AC Fornage	E. Lein						V	4	37	Droit	
Sport et déviance	S. Caneppele							O	3	28	ESC	
Technical and Economical aspects of Cybersecurity	M. Humbert							E	6	56	HEC	
Terrorisme	S. Caneppele							O	3	28	ESC	
° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.												
Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.												
					22	23	23	24				
					A	P	A	P				
Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS												
Mémoire de Maîtrise universitaire										15		
Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.												
28.10.2022/dsf												

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - UniL												
2													
3	Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023												
4	Mention "management de l'information"												
5													
6	Matière	Enseignants			Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
7													
8					22	23	23	24					
9	Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS				A	P	A	P					
10													
11	Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue					O	4	39	ESC	
12	Compliance	L. D'Errico							O	3	28	HEC	
13	Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti							E	6	56	HEC	
14	Droit des télécommunications	S. Bondallaz							O	3	28	Droit	
15	Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli						O	4	38	Droit	
16	Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
17	Informatique et réseaux	F. Breitingner							E	3	28	ESC	
18	Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty							O	1	12	Droit	
19	Introduction à la programmation (Python)	A. Villa							E	6	56	HEC	
20	Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois						E	5	45	Droit	
21	Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel							E	3	28	Droit	
22	Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle							O	6	56	ESC	
23	Programmation orientée objet (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
24	Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
25	Protection des données	S. Métille							E	6	56	Droit	
26	Trace numérique et investigations	T. Souvignet							O	3	28	ESC	
27	Visualisation de données	I. Pante							V	3	28	Lettres	
28													
29	Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :												
30	<ul style="list-style-type: none"> • une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et, • une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module 												
31													
32													
33	Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS				22	23	23	24					
34					A	P	A	P					
35	2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS												
36													
37	Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux						O	8	112	ESC	
38	Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer					E	6	56	ESC	
39	Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën	M. Vlachos						E	6	56	HEC	
40	Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos							O	3	28	HEC	
41	Audit externe	P. Delaloye							E	6	56	HEC	
42	Big-Scale Analytics	M. Vlachos							V	6	56	HEC	
43	Biometrics	S. Marcel							E	3	28	ESC	
44	Blockchain and Crypto Economy	R. Zaremba							E	3	28	HEC	
45	Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaouti							E	6	56	HEC	
46	Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos							V	6	56	HEC	
47	Data Science in Business Analytics	T. Tsukanova							Cc	6	56	HEC	
48	Digital government transformation	T. Mettler							Dei	3	28	Idheap	
49	Digital Strategies and Innovation	P. Cloux							E	6	56	HEC	
50	Droit commercial	A. Richa							E	6	56	HEC	
51	Economic Growth	T. Rotesi	B. Bonadio						E	6	56	HEC	
52	Finance, droit et digitalisation	P.Favrod-Coune							E	3	28	HEC	
53	Information Security & Privacy	K. Huguenin							E	6	56	HEC	
54	Innovation Law	V. Junod							O	3	28	HEC	
55	Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni							O	4	37	ESC	
56	Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey							E	8	112	ESC	
57	IS Architecture and Design	C. Legner							E	6	56	HEC	
58	Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni							E	6	56	HEC	
59	Policing	O. Ribaux							O	3	28	ESC	
60	Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
61	Programming	S. Scheidegger							E	6	56	HEC	
62	Recherche d'information	S. Marchand Maillet							O	6	56	UniGE	
63	Risk Management	T. Meyer							Cc	3	28	EPFL/ESC	
64	Risk Management (MCCF)	J. Wagner							E	3	28	HEC	
65	Sport et déviance	S. Caneppele							O	3	28	ESC	
66	Technical and Economical aspects of Cybersecurity	M. Humbert							E	6	56	HEC	
67													
68	2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS												
69													
70	Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"										10		
71													
72	Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.												
73													
74													
75													
76													
77	Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS				22	23	23	24	24				
78					A	P	A	P	A				
79	Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)										15		
80													
81	Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.												
82													
83													
84	Pour la mention Management de l'information, l'étudiant doit au préalable satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Management de l'information, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.												
85													
86													
87													
88													
89													
90													
91													

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023

Mention "renseignement et science forensique"

Matière	Enseignants	Semestres				examens	crédits ECTS	heures de cours	secteur
		22 A	23 P	23 A	24 P				
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS									
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue			O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico					O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyerpouvoir	S. Ghernaouti					E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli				O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron					O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitingner					E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty					O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa					E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois				E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel					E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle					O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa					E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron					O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille					E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet					O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante					V	3	28	Lettres

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS**2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS**

Matière	Enseignants	Semestres				examens	crédits ECTS	heures de cours	secteur
		22 A	23 P	23 A	24 P				
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux				O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer			E	6	56	ESC
Big-Scale Analytics	M. Vlachos					V	6	56	HEC
Biometrics	S. Marcel					E	3	28	ESC
Blockchain and Crypto Economy	R. Zaremba					E	3	28	HEC
Criminalité sur internet	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Datation et chronologie	C. Weyermann					E	3	28	ESC
Digital government transformation	T. Mettler					Dei	3	28	Idheap
Droit commercial	A. Richa					E	6	56	HEC
Erreurs judiciaires	N. Dongois					O	3	28	ESC
Information Security & Privacy	K. Huguenin					E	6	56	HEC
Investigation et veille sur Internet	DO Jaquet-Chiffelle	Q. Rossy				O	8	112	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey					E	8	112	ESC
L'enquête judiciaire	JL Gremaud					O	3	28	ESC
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod					E	3	28	ESC
Neurocriminology	K. Treiber					E	2	18	ESC
Policing	O. Ribaux					O	3	28	ESC
Politique criminelle	M. Jendly	S. Loup				O	3	28	ESC
Risk Management	T. Meyer					Cc	3	28	EPFL/ESC
Sport et déviance	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Terrorisme	S. Caneppele					O	3	28	ESC

2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS

Mémoire de Maîtrise universitaire

Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.

Pour la mention Renseignement et science forensique, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Renseignement et sciences forensique, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023

Mention "sciences juridiques"

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		22	23	23	24				
		A	P	A	P				
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS									
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyerman	A. Bécue			O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico					O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti					E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli				O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	Ph. Gilliéron					O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitinger					E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty					O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa					E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois				E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel					E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle					O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa					E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	Ph. Gilliéron					O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille					E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet					O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante					V	3	28	Lettres

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		22	23	23	24				
		A	P	A	P				
Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS									
2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS									
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux				O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer			E	6	56	ESC
Big-Scale Analytics	M. Vlachos					V	6	56	HEC
Digital government transformation	T. Mettler					Dei	3	28	Droit
Digitalization and Taxation	V. Chand					O	3	28	Droit
Droit aérien	F. Schubert					O	3	28	Droit
Droit de la concurrence suisse et européen	V. Martenet	D. Canapa				O	6	56	Droit
Droit de la consommation	A.C. Fornage					Vmn	6	56	Droit
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentation A22)	A. Morin					E	6	56	Droit
Droit du travail	R. Wyler					O	6	56	Droit
Droit pénal économique/DPA	A. Macaluso	A. Garbarski				E	6	56	Droit
° Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso					E	3	28	Droit
Erreurs judiciaires	N. Dongois					O	3	28	ESC
Finance, droit et digitalisation	P.Favrod-Coune					E	3	28	HEC
Information Security & Privacy	K. Huguenin					E	6	56	HEC
Innovation Law	V. Junod					O	3	28	HEC
International Commercial Arbitration	A. Bonomi	E. Lein				O	6	56	Droit
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni					O	4	37	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey					E	8	112	ESC
L'enquête judiciaire	JL Gremaud					O	3	28	ESC
Médiation civile et commerciale	C. Lévy					O	6	56	Droit
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier Depeursinge					O	3	28	Droit
Outils de gestion, numérisation de la justice	O. Glassey					V	2	18	Droit
Principes généraux de droit privé	D. Piotet	E. Philippin				O	6	56	Droit
Procédure civile	J. Haldy	Y. Diagne				O	6	56	Droit
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	6	56	Droit
° Procédure pénale/DPA	A. Macaluso	A. Garbarski				E	6	56	Droit
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod					O	6	56	Droit
Séminaire bloc "La Semaine de la Digitalisation"	AC Fornage	E. Lein				V	4	37	Droit
Sport et déviance	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Terrorisme	S. Caneppele					O	3	28	ESC

2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		22	23	23	24				
		A	P	A	P				

Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS

Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)

Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.

Pour la mention Sciences juridiques, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de l'une des mentions de la Maîtrise universitaire en Droit de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention sciences juridiques, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).

- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)

- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant·e·s sont invités à **consulter régulièrement** le présent plan d'études

Mesure supplémentaire pour le MA en politique et management publics, le MSc en analyse criminelle et traçologie, le MA ès Lettres avec spécialisation en études française et francophone dans le contexte européen :

- modalités alternatives ou décalées dans le temps si la mobilité OUT prévue dans le plan d'études du cursus ne peut avoir lieu.